500.000 contrats d'intégration

02/03/2010 à 15h46

75% des signataires n'ont pas fait d'études supérieures, cela n'empêche pas l'AFP de proclamer qu'ils "sont le plus souvent des personnes qualifiées".

> *Le 500.000ème Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) a été signé solennellement mardi au ministère de l'Immigration et de l'Intégration par le ministre Eric Besson et un jeune Libanais, chercheur dans une grande entreprise de cosmétiques.*
> *(…)Le CAI a été instauré à titre expérimental en 2003 et généralisé en 2007. L'âge moyen des signataires est de 32 ans.* ***Ce sont le plus souvent des personnes qualifiées : en 2009 plus de 25% d'entre eux avaient suivi des études supérieures et seulement 6% n'avaient jamais été scolarisés, précise le ministère.*** *Un migrant sur trois vient du Maghreb.*
> *source*